

4. Mettre en place un Proxibus

1. Contexte et description

La mobilité est souvent plus compliquée à assurer dans les zones rurales. En effet, l'offre en transport en commun étant réduite, il devient parfois difficile, voire impossible de trouver des alternatives à la voiture personnelle. Pour lutter contre ce problème et permettre au public fragilisé de se déplacer, certaines communes ont mis sur pied un système appelé Proxibus.

Il s'agit en réalité d'une solution de mobilité à la demande spécifiquement adaptée au milieu rural et basée sur un partenariat entre le TEC et les communes intéressées.

L'objectif est donc de proposer à la population un service complémentaire à l'offre régulière et adapté à la ruralité en desservant les endroits isolés de la commune. Les habitants peuvent alors récupérer les correspondances vers les villes aux heures de travail et d'école et accéder à divers services (marché et permanence communale par exemple).

Ce service du TEC applique le même tarif que pour les transports réguliers, celui-ci variant selon le nombre de zones parcourues.

2. Publics cibles

Les personnes concernées sont essentiellement celles qui vivent dans les endroits les plus isolés (et donc non desservis) de la commune.

De manière générale, les communes rurales sont plus concernées par ce service qui propose une complémentarité avec l'offre existante.

3. Parties prenantes

- TEC.
- Communes.
- Le PCS peut constituer un relais important en matière de communication mais aussi concernant la réalisation du diagnostic de départ et l'évaluation des besoins sur la commune.

4. Mise en œuvre

- Etude des besoins en mobilité sur la commune et analyse de l'offre existante.
- Conclusion d'une convention avec le TEC.
- Octroi d'un budget communal pour les frais de fonctionnement du projet (notamment le salaire du chauffeur). Le bus étant mis à disposition par le TEC.

- Evaluation annuelle des arrêts et trajets effectués avec le TEC et avec les utilisateurs.
- Diffusion de l'information sur la commune : toutes-boîtes, informations sur le site internet du TEC (les horaires et itinéraires y sont proposés comme pour toutes les autres lignes) et sur le site internet communal, etc.

5. Conditions de réussite

Il est primordial qu'un tel système soit testé directement par les utilisateurs. La première chose à faire est d'amener le citoyen dans le Proxibus afin de lui montrer le fonctionnement et l'efficacité du système. Le bouche-à-oreille peut alors opérer (renforcé bien sûr par tous les autres moyens de communication).

L'implication des citoyens dans la mise en place du Proxibus ainsi que dans son évaluation est aussi très importante. Les utilisateurs ont leur mot à dire sur l'emplacement des arrêts, les trajets réalisés, etc.

Proposer des arrêts et des horaires adaptés est indispensable. Il est primordial de garder à l'esprit la complémentarité avec l'offre existante et l'importance de répondre aux besoins réels exprimés par les citoyens.

Le Proxibus peut être mis à disposition dans le cadre d'événements culturels ou autres afin d'en faire la promotion et de permettre aux citoyens de se déplacer dans un grand nombre de situations.

6. Pratique exemplative

Le Proxibus de la Commune de **Hastière** fonctionne depuis plusieurs années et son succès repose, entre autres, sur l'implication des citoyens et le bouche-à-oreille qui fut très efficace dans la diffusion de l'information. Le PCS tente de proposer la solution Proxibus pour un maximum de déplacements (vers événement, marché, etc.).

